

furent envoyés à la casse, le nombre de batteries Nike réduit à 7, celui des intercepteurs à environ 300, soit à peu près 10% de ce qu'il avait été plus tôt. La limitation des dégâts dans les préoccupations de l'heure, fit place aux dispositifs de mise en alerte rapide, passés de ce fait au premier rang de celles-ci.

Les missions du NORAD se transformèrent. On s'attacha dès lors à l'alerte, à l'évaluation d'une attaque de missiles balistiques, à la surveillance de l'espace et au maintien en Amérique du Nord d'un système de veille capable, en temps de paix, de détecter et d'identifier des aéronefs inconnus et d'assurer une protection au moins minimale contre les bombardiers. Pour s'adapter à ces nouvelles exigences des systèmes différents furent mis en place: réseau de détection à distance des engins balistiques (BMEWS) regroupant trois radars d'une portée de 4 800 km, installés en Alaska, au Groenland et au Royaume-Uni; système de détection à distance par satellite (SEWS), utilisant trois satellites géostationnaires reliés au BMEWS; système de détection et de poursuite dans l'espace (SPADATS) regroupant deux sous-systèmes complémentaires: le système de surveillance de l'espace de la marine américaine (NAVSPASUR), constitué de trois stations de transmission et de six stations de réception dans le sud des États-Unis, et de SPACETRACK, réseau de huit stations de caméras et de radars; six stations de détection de SLBM situées le long des côtes des États-Unis; et, enfin, un radar dans le Dakota du Nord, utilisé à l'origine comme élément d'un dispositif anti-missiles balistiques.

Ces dispositions bénéficiant en général de l'appui du Canada, le gouvernement canadien put facilement cautionner une approche plus passive de la défense aérienne, politique à la fois parfaitement adaptée aux nouveaux paramètres stratégiques et moins coûteuse que la poursuite d'un effort de défense actif et complet. En fait, le Canada allait assez peu s'occuper de détection de missiles et d'observation de l'espace, sa contribution se limitant à quelques installations, les caméras du réseau SPACETRACK à Cold Lake, en Alberta, et à St-Margaret, au Nouveau-Brunswick. «Il n'y a malheureusement pas grand chose d'efficace que le Canada puisse faire en matière de défense directe qui soit de quelque utilité en cas d'attaque atomique massive,»² lisait-on dans le Livre blanc sur la Défense de 1971. La politique canadienne à l'égard du NORAD à cette époque consistait principalement à tenter d'y défendre la souveraineté du Canada en recherchant la révision des frontières de la défense aérienne pour les faire correspondre aux frontières nationales et en établissant chez lui des Centres régionaux de contrôle et de commandement des opérations (CRCO). Au milieu des années 70, le gouvernement décida également d'équiper notre armée de l'air d'un nouvel intercepteur, mesure pourtant davantage attribuable aux pressions exercées par nos alliés de l'OTAN, qui nous réclamaient un effort militaire généralement plus sérieux, qu'à une profonde conviction de notre part ou de l'opinion publique que notre pays devait jouer un rôle plus actif au sein du NORAD. Mais en se décidant à nous doter d'un nouvel intercepteur on allait mettre fin à une situation désagréable. Le gouvernement put ainsi s'engager fermement à renoncer progressivement, dans des délais relativement courts, aux dernières armes atomiques encore présentes en sol canadien: les fusées Génie, armant l'intercep-

² *La défense dans les années 70: Livre blanc sur la défense*, ministre de la Défense nationale, août 1971, p. 6 Information Canada (n° de catalogue D3-6/1971).